

G. BERTHIER

L'enseignement aux indigènes dans les colonies françaises

Journal de la société statistique de Paris, tome 73 (1932), p. 363

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1932__73__363_0

© Société de statistique de Paris, 1932, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

L'Enseignement aux indigènes dans les colonies françaises.

M. Gourdon, ancien directeur général de l'Enseignement en Indochine et ancien secrétaire général de la Mission laïque, a donné, sous les auspices de la revue *L'Éducation et le Redressement français*, une remarquable conférence sur l'enseignement aux indigènes dans les colonies françaises.

Jusque vers 1870, cet enseignement a été donné presque exclusivement par les missions. L'année 1881 marque, pour la France, en même temps que le début d'une nouvelle expansion coloniale, celui d'un enseignement *public* aux colonies.

Cet enseignement ne peut se proposer d'assimiler totalement l'indigène au Français que dans de très vieilles colonies où la proportion des blancs est notable et où n'existe pas de langue littéraire indigène; c'est ce qui s'est produit aux Antilles, à la Réunion, à la Guyane. Partout, ailleurs, un enseignement indigène préexistant, souvent informe, parfois très poussé, toujours nettement religieux.

Ignorer cet enseignement, comme les Anglais ont ignoré l'enseignement secondaire et supérieur égyptien, ç'aurait été nous exposer à tourner contre nous cet enseignement, comme cela est arrivé aux Anglais en Égypte. Ne rien modifier à l'enseignement indigène était impossible, car chez les peuples sauvages, cet enseignement était surtout magique; chez les peuples civilisés, au Maroc et en Indochine par exemple, il consistait à lire et à apprendre par cœur des textes et commentaires.

Pour former le personnel administratif, la France a fondé des écoles : partout ces écoles ont trouvé le plus grand succès; en moins de vingt ans, par exemple, l'enseignement traditionnel, qui comptait au Tonkin des centaines de milliers d'étudiants de licence, a complètement disparu, *faute d'élèves*.

Ainsi les indigènes ont marqué l'engouement le plus vif pour l'enseignement créé par les Français. Un très gros écueil se présente : si tous les indigènes de plus en plus nombreux qui sortent des écoles du second ou du troisième degré ne sont pas employés par l'Administration, il y aura un flot montant d'aigris et de déclassés.

L'école doit préparer les indigènes à la vie et ne pas les déraciner. A l'école primaire, en particulier, il a fallu exiger des instituteurs indigènes qu'ils donnent l'enseignement dans leur langue maternelle, et non en français. Il a fallu aussi adapter l'enseignement à chaque colonie, aux traditions de chaque colonie. En Indochine, par exemple, nous avons basé la culture classique de l'enseignement secondaire sur l'étude du Sanscrit et du Chinois; la France est la seule nation à avoir tenté une expérience de cette envergure : nous en jugerons les résultats dans quelques décades.

La tâche de l'enseignement colonial est donc très compliquée et tout à fait différente de celle de la métropole. Aussi faut-il souhaiter vivement que les maîtres français envoyés aux colonies soient initiés, avant leur départ, dans une école normale coloniale, aux problèmes de l'enseignement colonial.

G. BERTHIER.
